

RAMQ – Modification de la couverture des médicaments pour le traitement contre l'infertilité

En vertu de la loi, les médicaments qui figurent sur la liste de médicaments de la RAMQ doivent être couverts à hauteur au moins égale par les régimes privés. En 2010, la RAMQ a ajouté les médicaments pour le traitement contre l'infertilité à sa liste de médicaments. Les assureurs offrant des régimes au Québec ont donc également dû offrir une couverture à l'égard de ces médicaments.

Le 15 juin 2016, la RAMQ a retiré deux médicaments pour le traitement contre l'infertilité de sa liste de médicaments – CRINONE et ENDOMETRIN. Cependant, la RAMQ continuera de couvrir ces médicaments dans le cas des femmes qui ont entrepris un programme de fertilité avant le 11 novembre 2015. La Financière Sun Life se conformera à la décision de la RAMQ et couvrira les deux médicaments retirés de la liste, aux mêmes conditions. Toutefois, les régimes privés – y compris ceux de la Financière Sun Life – ne sont plus tenus par la loi d'offrir une couverture pour ces deux médicaments au Québec. Dans le cas des participants dont le régime privé prévoit explicitement le remboursement des frais de médicaments pour le traitement contre l'infertilité, les frais continueront d'être remboursés selon les dispositions du régime. Cependant, pour ce qui est des participants dont le régime privé ne prévoit pas explicitement le remboursement des frais pour ces médicaments, les frais engagés pour les deux médicaments précités ne seront plus remboursables au titre du régime.

Bien que certains régimes de remboursement des frais de médicaments de la Financière Sun Life ne couvrent pas explicitement les médicaments pour le traitement contre l'infertilité, veuillez noter que les frais engagés pour ces médicaments peuvent cependant être admissibles à un remboursement au titre du compte Soins de santé de la Financière Sun Life, lorsque la demande de règlement est accompagnée des documents pertinents (c'est-à-dire une ordonnance du médecin et un reçu du fournisseur autorisé).

Des questions?

Veuillez communiquer avec votre représentant aux Garanties collectives de la Financière Sun Life.